



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1847.

DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il n'est pas encore en notre pouvoir d'annoncer à nos lecteurs l'apparition de la proclamation qui dissout le parlement et ordonne de nouvelles élections. Néanmoins d'après toutes les probabilités et toutes les rumeurs, nous aurons cette proclamation dans le journal officiel de demain. Toute la presse s'accorde à dire que cet acte n'est pas chez les ministres un acte volontaire; le Gouverneur-Général veut à ce qu'il paraît user de la prérogative royale, parce que, dit-on, il est d'abord dégoûté du système actuel, et ensuite parce que le ministre des colonies, qui est son parent, lui a écrit à ce sujet, lui faisant bien comprendre que c'est une disgrâce pour un pays qu'un système comme celui qui existe en ce moment en Canada.

M. le procureur-général Sherwood est arrivé à Montréal ces jours derniers, annonçant, dit-on, sur sa route, les élections générales pour la fin de décembre.

M. Cameron solliciteur-général pour le H.-C., et M. Robinson sont aussi à Montréal depuis avant hier.

Quant aux bruits, aux rumeurs, etc., sur les candidats qui se présenteraient dans différentes localités, voici ce que nous trouvons dans les journaux et apprenons par les nouvelles qui circulent en ville.

L'honorable L. H. Lafontaine et M. Holmes, se présenteraient aux élections de la ville de Montréal, M. Gully et M. Moffatt les opposant. On croit que toutes les chances sont pour les deux premiers, les conservateurs modérés votant pour eux contre les deux derniers.

M. Drummond serait, à ce que l'on dit, dans l'intention de se retirer de la vie publique, et M. Belleau lui succéderait dans la représentation de Portneuf. Selon le *Canadien* et le *Journal de Québec*, ce Monsieur peut espérer entier succès.

M. Turcotte (toujours futur solliciteur-général) opposerait M. Guillet à Champlain; on ne paraît pourtant n'avoir aucun doute de la réélection de M. Guillet, qui le mérite bien par sa conduite récente.

M. Viger, n'ayant plus de chances à Trois-Rivières, avait intention, d'après la *Gazette des Trois Rivières* de demander les suffrages des électeurs du comté d'Yamaska qui est actuellement représenté par M. Rousseau. L'opinion générale prédit la victoire de M. Rousseau.

A Kingston on nomme trois candidats pour les prochaines élections de la ville; ce sont M. McDonald le receveur-général, M. Kirkpatrick le maire, et M. McKenzie, avocat. Ce dernier, dit le *Herald de Kingston*, sera le candidat heureux. C'est celui que soutiendront les libéraux.

Au comté de Kent, H.-C., on veut mettre de côté M. Woods, conservateur, et l'on demande à M. Cameron, libéral, représentant Lanark d'en accepter la candidature. On ne sait alors qui remplacera ce dernier à Lanark, dans le cas où il accepterait l'offre des électeurs de Kent.

On parle de M. Rhénume comme devant opposer M. Cauchon à Montmorency; il n'y a pourtant pas à craindre pour ce dernier; car le comté ne saurait avoir un plus chaud et plus zélé réformiste pour représentant que celui qu'il a actuellement.

L'*Aurore* d'hier soir nous apprend que M. Morin doit se présenter à Terrebonne, M. C. Tashereau en opposition à M. Belleau à Portneuf, M. Lloyd en opposition à M. Daly à Mégantic et M. Ryland contre M. Aylwin à Québec.

La *Minerve* d'hier soir nous annonce que M. Turcotte va se présenter à Trois-Rivières. S'y fera-t-il élire?

COMMENT ON ENSEIGNE L'HISTOIRE

En quelques lieux de la presse canadienne.

Il a déjà été réclamé plus d'une fois contre la manière de présenter l'histoire dans la presse canadienne. Un journal même semble avoir pris à tâche depuis quelque temps, par une heureuse transformation qui lui attire de jour en jour les plus justes sympathies, de rectifier les traits d'histoire comme les faux principes en littérature, que quelques journaux canadiens propagent avec une inconcevable inadéquance pour le moins.

Un journal, assez contumax du fait, vient de publier sous la rubrique de la *découverte de l'imprimerie*, une tirade contre l'ignorance et la cupidité des monastères, au temps de Gutenberg et de Fust, qui demanderait un autre caractère d'authenticité que celui que peut lui donner le sieur Georges Olivier qui la signe.

Voici cette tirade. Comme elle a ce semble, quelques liens d'affinité avec la réflexion contenue dans le même journal et dans le même numéro, au sujet du célèbre magicien allemand, serait-ce de la part de monsieur le journaliste une manière de prendre fait et cause dans le procès fait aux monastères par M. Olivier?

Mais citons: "Les couvents prirent cause pour leurs copistes, parce qu'ils craignaient de voir s'épuiser une des sources de leurs revenus, tous ensemble déclarèrent haine et guerre à Fust.

"Le prétexte ne fut pas difficile à trouver. La barbare ignorance du temps voyait de la sorcellerie partout où il y avait de l'extraordinaire. etc.

"Et comme les épreuves offraient un mélange de lettres rouges et noires, on prétendit que son encre éclairée était composée avec du sang d'enfant nouveau-né, cuit sur un feu d'ossements humains.

"Cette accusation, partie des monastères, se répandit et s'accrut dans le peuple."

Le journaliste canadien qui dote périodiquement ses lecteurs de semblables échantillons, voudrait-il répondre à ces quelques questions?—Quelles sont vos vues dans cette manière de présenter les faits importants de l'histoire?—Ce genre d'enseignement, emprunté à l'école protestante ou universitaire, convient-il aux lecteurs de votre journal? Do ce que la partie la moins éclairée d'un peuple peut croire à la sorcellerie dans des faits fort naturels, voi même si l'on veut un sang et aux ossements humains, pour former de l'encre rouge, s'en suit-il que cette belle idée soit sortie des monastères, plus aptes apparemment à la superstition et à l'imbécillité que personne? En attendant une réponse qui ne viendra point, voici comment la science historique, si honnête et si vraie, raisonne sur l'invention de l'imprimerie dans ses rapports avec la religion catholique et ses plus chères institutions.

"Il s'était à peine écoulé huit années," dit M. le cheva-

ciété, à tous ceux, en un mot, qui ont les moyens et la volonté de me venir en aide. Je leur dirai, dans la sainte liberté qui doit toujours inspirer les paroles et les actes du prêtre, surtout quand il a la conscience de remplir un grand devoir public:

"Qui que vous soyez, vous avez à cœur la prospérité véritable, le véritable bonher de votre pays et de tous ses enfants, sans distinction; vous souhaitez que tous soient à même de puiser aux communes sources du progrès et de l'éducation. Votre vœu, je n'en puis douter, c'est que tous, riches comme pauvres, s'instruisent, s'éclairant, soient heureux; contribuent tous à l'avancement de leur patrie commune, et jouissent tous des biens que cette patrie fait décoller sur ses enfants."

"Messieurs, je me plais à rendre hommage à la sincérité de votre patriotisme, et à la pureté de vos intentions; mais comment se peut-il faire, qu'avec un si grand zèle pour le bien général, avec de si libérales mesures pour avancer le bien-être du pays, je trouve qu'à vos portes, 12,000 Canadiens (peut-être bien plus!) sont, par votre négligence, votre imprévoyance, votre antipathie dénaaturée, virtuellement et de fait, mis hors la loi! hors la loi et ses dispositions pour la défense des droits civils et surtout des droits politiques de tous! hors la loi qui est établie de Dieu et des hommes pour assurer à tous les moyens d'exercer les droits de la conscience, et d'élever la génération nouvelle dans la pratique des vertus civiles et chrétiennes."

"Il est de fait que, dans les townships de l'est le patrimoine naturel des descendants des premiers colons français, selon vous, les enfants qui héritent de leur nom et de leurs droits, ne peuvent, au jour qu'il est, avoir une seule école, où l'on toute liberté et sans péril pour leurs mœurs ou leur religion, ils puissent apprendre la langue d'un Jacques Cartier, d'un Laval de Montmorency, d'un Salaberry."

"Il est de fait, que pendant que sur tous les points où se fixent deux ou trois familles anglaises, écossaises, américaines, il s'élève bientôt un lieu de prières, une maison d'école, qu'un ministre quelconque dirigera dans les vues de sa secte; les catholiques néanmoins n'ont ni chapelles, ni écoles, dans des lieux même où leur nombre devrait réclamer la surveillance d'un prêtre, avec la présence d'un instituteur."

"Nous parlons tous les jours, et avec enthousiasme, de nationalité, de nos institutions, de notre langue et de nos lois. Pensons-nous à retenir l'ombre de ces saintes et vénérables institutions cette multitude d'enfants, notre chair et nos os, qui oublient, à quelques lieues de nous, les doux accents de cette plus belle des langues, et qui demeurent virtuellement privés des plus hauts privilèges de ces lois protectrices de notre religion et de notre bonheur?"

Nous nous montrons si zélés, si généreux quand il s'agit de ramener à la civilisation ces sauvages indigènes des forêts qui nous entourent. Nos jeunes missionnaires consacrent les forces de leurs plus belles années, à instruire dans les vérités du christianisme quelques tribus errantes aux bords du Saguenay et du St.-Maurice. Et qui n'admirerait cette œuvre sublime, apostolique des missions? Et qui n'applaudit au zèle de nos dignes apôtres, ou à la constante sollicitude de nos dévoués prélats pour le soutien de ces œuvres saintes! Et qui sait mieux que moi les vœux ardents que forment tous les jours les premiers pasteurs de nos deux diocèses, pour l'avancement de la religion dans cette belle partie de la province? Mais, comme moi, ils regardent avec douleur le vaste champ qui nous est confié, et où croissent, de loin, les plantes rares et languissantes de la piété, et ils voudraient en vain envoyer travailler en ce désert moral, des ouvriers qu'il n'ont point, et que l'épée de la contagion rend de jour en jour plus rares encore. C'est au peuple catholique de cette province, à suppléer aux moyens qui sont défaut aux chefs de l'église. Oh! qu'il aime ses frères autant qu'il aime les sauvages! Et si l'on ne peut nous fournir des missionnaires pour ces populations, abandonnées, qu'on nous aide du moins à leur procurer des écoles.

J'en appelle aussi à mes compatriotes; la charité qu'il doivent à leurs frères les doit fortement presser de venir à notre secours. Car les enfants des Irlandais se trouvent dans le même abandon et le même péril que les enfants canadiens. La triste expérience ne m'a que trop démontré que l'invincible fermeté que montrent leurs pères dans leur attachement à la religion de l'Irlande, ne se transmet pas du père au fils, dans nos contrées. Dans combien de postes n'ai-je pas remarqué et sans dico, que des familles entières désertaient leur foi, pour devenir des adeptes de l'universalisme, c'est-à-dire, rien!

J'ai maintenant fait, du moins en partie, mon pénible devoir. On peut critiquer la manière dont j'ai exposé les besoins de mon peuple: on ne saurait nier les faits dont je m'appuie. D'autres eussent mieux atteint leur but, et trouvé plus sûrement la voie du succès dans cette importante affaire, aucun cependant n'eût pu porter à la tâche que je me suis imposée, des intentions plus droites, un esprit plus dégagé de préjugés. Je reviendra encore sur ce sujet. En attendant, un public éclairé jugera de l'urgence des mesures que je sollicite du pays et du gouvernement.

Agrez, M. le Rédacteur, mes sincères remerciements d'avoir ouvert vos colonnes à cette correspondance, et veuillez accepter l'assurance de la parfaite considération avec laquelle je suis, Votre dévoué serviteur, B. O'REILLY. Canadien.

Chemn de fer dans Broadway.—M. John Randel de New-York, vient de reprendre le projet qui semblait abandonné d'un chemin de fer suspendu dans toute la longueur de Broadway. Le plan qu'il propose dans ce but est extrêmement curieux. Une plate-forme à érienne, construite en fer et supportée par des colonnes de même métal, courrait le long de la rue. Une machine à vapeur fixe ferait mouvoir le long de cette voie une double corde sans fin, à laquelle seraient attachées de distance en distance les voitures qu'un mécanisme des plus simples permettrait de laisser en route, de faire avancer et changer de direction à volonté. Le vas-et-vient constant de la double corde établirait ainsi une concession constante de cars allant en sens inverse. Ce plan ingénieux, qui éviterait l'emploi de la vapeur et des chevaux sur la voie suspendue, est certainement le plus praticable qui ait été proposé jusqu'ici.

Le Macedonian.—Le commodore DeKay président, l'adresse de remerciement que le maire et les aldermen de la ville de Cork lui avaient remise solennellement pendant le séjour du *Macedonian* dans ce port. Il résulte de cette adresse que très-probablement plus de vingt-cinq mille Irlandais ont dû la vie aux secours apportés par la frégate américaine.

Voilà le but d'une association telle que celle indiquée dans ma première lettre. Que cette association adopte ensuite le mode le plus efficace pour atteindre sa fin; qu'elle livre les terres qui seront à sa disposition, aux termes les plus avantageux à elle-même, aussi bien qu'aux nouveaux colons; qu'elle établisse, en un mot, le système de franc et commun socage, ou le système seigneurial; ce seront là, selon moi, des objets de considération ultérieure. L'objet primaire, c'est de s'organiser. Et, pour cela, le mouvement devrait commencer par les hommes qui sont à la tête de la société; par les évêques, le clergé et nos citoyens influents. Leur action unanime et vigoureuse obtiendrait la coopération de la législature, de l'exécutif. Car le gouvernement ne peut être plus longtemps indifférent au spectacle de tant de milliers de ses meilleurs sujets, qui, tous les ans, vont chercher chez les Américains les éléments de la prospérité qui surabondent dans l'héritage de leurs pères et sur tous les points de cette magnifique province. Aux trois branches de la législature, il devrait en justice, en conscience, appartenir de veiller à ce que le surplus de notre population ne se trouvât pas dans la nécessité de chercher à quelques lieues de nos frontières le pain du corps et le pain de l'âme, qu'il est si facile de leur fournir abondamment au seuil de leur toit natal. Avec tous les moyens de grandeur et de gloire intellectuelle, morale et physique sous notre main en Canada, des milliers de Canadiens sont forcés de s'expatrier pour gagner leur vie, et se perdent ensuite dans l'océan du *yankeedom*. Ou, se fixant dans le voisinage des frontières et sur le sol britannique, ils sont réduits à voir leurs enfants grandir sous leurs yeux sans écoles, sans instructions, oubliant leur langue, leur origine, leur religion. Et nous sommes remplis d'indignation à la vue de cette multitude d'infortunés Irlandais, que leurs maîtres inhumains, plus barbares que les rois et marchands négriers de l'Afrique, entassent pêle-mêle à fond de cale, dégoûtants de misère, de malpropreté; gisant sous la double étreinte de la faim et de la fièvre, et les envoient ensuite à la dérive sur le sein des mers, sans souci de leur sort futur, des souffrances indicibles de leur long voyage, et des souffrances plus longues encore qui les attendent aux rivages américains. Et nous ne pensons même pas qu'un système semblable existe sous nos yeux, sur notre propre sol; et que nos frères se trouvent dans la nécessité de laisser tous les jours les champs fertiles de leur enfance, pour s'exposer à tous les malheurs temporels et spirituels qui les entoureront et leurs enfants après eux, une fois qu'ils seront établis au milieu d'une race ennemie de leur foi et qui leur est étrangère de langue et de mœurs!

Que cette association ait donc un double but; de réunir tout le talent, le patriotisme et l'influence de nos citoyens en faveur des établissements qui se doivent faire en dedans des limites de la province: ensuite, que l'association dirige toute son action et son énergie à obtenir la coopération des trois branches de la législature. C'est son devoir, c'est son intérêt.

Mais un intérêt non moins grand, un devoir aussi pressant, exige que l'association des catholiques des townships. C'est un devoir impérieux pour nous de ne rien négliger qui leur puisse préserver avec leur langue, leur physiologie religieuse et nationale.

Il faut des écoles purement catholiques. Or, dans toute l'étendue de ma mission je n'ai pas une seule école à moi, pas une! Les petits enfants, dans ma desserte, se trouvent dans la terrible alternative ou de rester sans les éléments de l'instruction, ou de la puiser à des sources empoisonnées. Les Américains dominent partout dans leur canton, avec leurs idées propres et leurs odieux préjugés. Partout, par conséquent, l'éducation ne se donne que d'après leur façon. Vous pouvez bien vous imaginer s'il est probable que nos enfants aient moyen d'obtenir les premiers principes des lettres humaines sans être en danger imminent d'avaler tout le poison que doivent communiquer le contact et l'influence de l'universalisme.

Vous aurez beau me répliquer avec le surintendant de l'éducation, que la loi favorise également toutes les classes, toutes les origines, toutes les croyances. Il n'en restera pas moins constant que les Canadiens et les Irlandais catholiques des townships se trouvent en dehors, sinon des intentions, du moins des bienfaits de la loi. Et voici pourquoi.

Ils sont pauvres, ils sont isolés. Et cette pauvreté et cet isolement font qu'ils ne peuvent remplir les conditions exigées par le législateur pour le soutien d'écoles purement catholiques-françaises, et pour l'entretien des instituteurs. De sorte que leurs enfants doivent rester sans instruction, ou la puiser en anglais, avec les risques qui sont les suites de l'enseignement dans cette langue. Ainsi, des milliers d'enfants catholiques demeurent privés des avantages d'une loi qui impose pourtant à leurs parents une taxe bien onéreuse.

Est-ce que, par hasard, je pourrais être ennemi de l'enseignement en langue anglaise? Non, assurément; car possédant moi-même, quoi qu'imparfaitement, la connaissance du français et de l'anglais, j'ai pu apprécier l'utilité de cette double connaissance dans l'exercice de mon ministère, comme dans le commerce de la vie privée. Et je ne crois pas être moins utile à mon peuple, à mon pays, parce que je puis me servir des deux langues comme d'une épée à double tranchant. Est-ce que l'on oserait bien m'accuser d'abaisser la classe franco-canadienne, pour exalter mes compatriotes? Mais je ne me permettrai point d'arrêter pour un seul moment l'attention du lecteur sur d'aussi absurdes imputations. Aimant ceux qui parlent ma langue maternelle et qui ont respiré le même air natal que moi, avec une faveur que la religion seule peut tempérer, je dois aimer d'une affection égale ceux qui sont mes frères en religion dont le clergé se dévoue chaque jour à la mort pour le salut de mes compatriotes; je dois aimer d'un éternel amour ce peu ple canadien que j'ai vu s'accueillir les orphelins de mon pays avec un attendrissement, un empressement qui m'ont fait verser des larmes délicieuses. Oh! périsse le jour qui verra surgir dans mon cœur le désir d'élever un de ces deux peuples aux dépens de l'autre.

Pour terminer cette longue lettre, je m'adresserai, avec toute humilité, mais avec une ferme confiance néanmoins, aux chefs politiques et religieux de notre so-

re la plus admirable dans cet élan général de sympathie et généreux dévouement. Après lui avoir fait part de mes projets et de mes embarras, je lui exprimais mes vœux et j'invoquai son assistance. Il répondit à mon appel avec un enthousiasme qui réalisa et qui surpassa même mon attente.

Tous mes prêtres m'offrirent à l'envi un quartier de leur traitement. Cent mille francs furent le produit de cette magnifique offrande.... Pensez-vous, Messieurs, qu'il y ait en France beaucoup de diocèses qui pourraient citer de la part de leurs prêtres de tels actes de générosité?

La preuve de fait la plus éclatante et la plus incontestable de l'influence du clergé de notre île, est dans les nombreuses pacifications qu'il opère.

La suite à un prochain numero.

LES ETEIGNOIRS D'YAMASKA

Depuis la fameuse émeute de l'élection municipale les éteignoirs d'Yamaska y sont dans une agitation extrême, mais ce n'est pas pour s'amender. C'est plutôt pour en imposer aux autorités qui négligeront d'aller puiser la vérité à sa propre source. Les coups de la justice qui demeurent suspendus sur leurs têtes depuis l'accusation du grand jury ne les modèrent pas. Au contraire un digne pendant de leur émeute vient d'avoir lieu dans cette paroisse si misérable depuis que les éteignoirs s'y croient permis de tout faire.

Samedi dernier, les émeutiers avaient dans l'avant-midi fournis leurs cautionnements de comparution au terme de janvier prochain, et de sureté de paix. Mais on les voyait rôder avec leurs cautions dans le village à une heure avancée du soir. Le même jour la nouvelle commission d'école venait d'assigner aux instituteurs les arrondissements qui leur étaient échus, et les écoles qui avaient été fermées depuis l'entrée du *Squire* Fourquin dit Léveillé, dans cette commission, devaient s'ouvrir le lundi suivant.

Il n'en fallait pas davantage pour donner de l'humeur à quelques-uns de ces éteignoirs. Ils n'étaient pas tous à jeun, et quelqu'un fit la remarque à un juge de paix qu'il y avait là dessous quelque malicieux projet. La nuit jeta son voile épais sur ces œuvres de ténédres, mais tous les citoyens ne dormirent pas tranquilles, car au matin il n'était question que du bris des maisons d'écoles et des résidences des instituteurs. A la maison d'école de l'arrondissement No7, quatre croisées avaient été mises en pièces: à la résidence de madame Grenier, institutrice de cette école, trois croisées avaient été brisées, des éclats de verres avaient gravement blessé son enfant au berceau, ainsi que son mari qui se levant en sursaut mit ses pieds nus sur ces tranchants débris. A la résidence de Melle Chevreuil, institutrice de l'école des filles, une croisée avait été brisée: et enfin à la résidence de M. Jos. Beaupré, instituteur du village, quatre croisées avaient été brisées par quatre grosses pierres lancées en même temps par quatre de ces lâches malfauteurs: deux de ces pierres tomberent près de la tête de M. Beaupré, et pouvaient l'assommer.

Telle est la fureur de ceux qui craignent la lumière, et qui veulent que leurs enfants leur ressemblent éternellement. La plupart de ces malheureux fous sont sous cautionnement de ce jour là même, et plusieurs de leurs cautions les ont eux même aidé à forfaire leur cautionnement. Quelle démenche! Cependant tous étaient de la fameuse députation à Son Excellence, qui va sans doute être flattée d'avoir eu la visite d'aussi braves gens.

Mais à propos de cette ambassade, rien n'était dit, plus pitoyable que de voir se trainer misérablement dans les rues de Montréal cette sale *queue du Loup*, (c'est ainsi qu'on l'y appelle). Mais aussi rien de plus dégoûtant que d'en voir le lendemain les anneaux rouler dans la boue entre Sorel et Yamaska, en suçant des bouteilles malpropres, puis dans l'état qu'on devine aisément, crier à tout les passants! "viens, viens prendre un coup; ah! J'avons vu le gouverneur, nous autres; puis il nous a donné bonne bouche, va! puis notre affaire est gagnée; puis à bas les écoles." Enfin ils nous rappellèrent l'ambassade embaumée à qui un mouvement de la chevelure de Jupiter fit prendre une fuite si indécente.

On doit cependant dire qu'il y eut quelques exceptions; par exemple le *Squire* Fourquin n'était pas de ce nombre. C'eut sans doute été dérogatoire à sa dignité que de présider à cette farce de la comédie. D'ailleurs il faut vous dire qu'il y avait eu division à Sorel, avant de s'embarquer pour Montréal. Car le *Squire* Lafleury qui se prétendait aussi un *leader* de la députation, mais qui craignait d'être éclipsé par son brillant collègue en présence du gouverneur, avait eu la finesse d'arrêter à Sorel une partie de l'ambassade pour ensuite, sans émule, la conduire et présenter à Son Excellence.

Entre-t-il tant de ruse en l'âme de coco? Pour ceux là, la chronique ne dit point s'ils eurent bonne ou mauvaise bouche; au moins, ils ne sont point vantés, comme les autres, des poignées de main du gouverneur, ni de leur longue sieste sur les soyeux coussins du château Monkland. Toujours est-il que la députation coco, fut plus modeste et plus sage que la députation Fourquin.

Sr Minerve

LETTRE II.

SHERBROOKE, 3 novembre 1847.

MONSIEUR LE REDACTEUR.—Il serait impossible d'empêcher les familles qui se trouvent à l'étroit dans leurs paroisses natales, et qui désirent améliorer leur état de vie, de chercher les lieux et l'occupation qui leur puissent procurer le bien-être auquel elles aspirent. Impossible, tout de même, de retenir auprès des foyers paternels, ces centaines de jeunes gens, qui, croyant ne trouver plus dans la culture du champ qu'ont cultivé leurs pères, un moyen d'honnête subsistance, se tournent vers l'attrayante perspective que leur offrent l'activité et l'industrie de nos voisins.

Il ne s'agit point tant d'opposer à l'émigration une digue qui arrête son cours, que de réunir toutes ses eaux vagabondes dans un lit unique, et de les diriger ainsi vers les lieux où le succès couronnera le travail, où l'abondance puisse récompenser le talent.